

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

PRESENTS : Mme GOURAUD Sylvie, SAVOYE Gérard, BOUSSARIE Alain, BOGET Bruno, MAGIN Jean-Pierre, Mme MISSAULT Marie-Pierre, RIEU Quentin, Mme BAILLET Nathalie, BUFFARD Gilbert, Mme BOISSAVIT Valérie, GACHON Didier,

ABSENTS : Mme FLOCH Françoise (procuration à Mme GOURAUD Sylvie), Mme WHYTE Muriel (procuration à BOUSSARIE Alain), Mme NEVERS Juliette (procuration à GACHON Didier), Mme LAINÉ Corinne

SECRETAIRE : Mme BAILLET Nathalie

.....

Le compte rendu du conseil du 13.04. 2021 est accepté à l'unanimité des présents.

1- Réhabilitation du logement Avenue de la Gare : attribution des lots :

A la demande de Madame le Maire, Didier GACHON est sorti de la salle.

Madame le Maire indique que l'appel d'offre a été fait et donne lecture de l'analyse des offres remise par Monsieur LANTERNE, Architecte :

- Lot 1 : maçonnerie - démolitions :	BRACHET (Milhac) =	11 924,00 HT
- Lot 2 : menuiserie bois :	MARTIN (Vx Mareuil)=	1 865,00 HT
- Lot 3 : plâtrerie- isolation :	CLANCHIER (St Front) =	7 310,00 HT
- Lot 4 : électricité :	LAGARDE (Nontron) =	5 333,00 HT
- Lot 5 : plomberie-sanit.-chauffage:	GACHON (St Pardoux) =	15 130,00 HT
- Lot 6 : carrelages-faiences :	MATHIEU (Marsac) =	6 823,30 HT
- Lot 7 : peintures :	CLANCHIER (St Front) =	4 196,00 HT

Soit un total HT de 52 581,30 euros.

Le Conseil Municipal (13 voix « Pour » dont 3 procurations) donne son accord à la signature des marchés par lot dans les conditions indiquées ci-dessus.

2- Création de postes : Madame le Maire rappelle les emplois actuels.

Services techniques :

En situation normale il y a 4 agents titulaires à temps complet et actuellement 1 contrat aidé (CUI) sur la base de 24 heures par semaine.

Or à ce jour :

- Un agent titulaire est en arrêt depuis le 17 avril jusqu'au 2 juillet, puis retour en mi-temps thérapeutique pendant 3 mois.
- Un agent titulaire est à la retraite au 30 juin mais solde ses congés à compter du 9 juin.

Madame le Maire propose :

- de renouveler le contrat de la personne en CUI à 35h.
- de prendre un contractuel pour remplacer l'agent en arrêt jusqu'à son retour.

Service scolaire :

- 2 agents titulaires : 1 cantinière et une ATSEM
- Un agent est en contrat depuis 2 ans à l'école avec des fonctions d'ATSEM
- Un deuxième agent est en contrat pour l'entretien des bâtiments
- Un troisième agent s'occupe de l'interclasse